

C'est la rentrée... les ateliers numériques - NIVEAU 2 démarrent...

Dans la continuité des ateliers de niveau 1, il est proposé 5 Ateliers numériques les mercredis matin de 9h à 11h selon le programme suivant :

- 25/09/2024 : Écrire une lettre sur Word
- 09/10/2024 : Gestion des fichiers sur ordinateur (partie 1/2)
- 23/10/2024 : Gestion des fichiers sur ordinateur (partie 2/2)
- 13/11/2024 : Les appels vidéo/visioconférence
- 04/12/2024 : Atelier sur les raccourcis clavier, fakes news et révision

Les groupes seront constitués de 4 à 5 personnes par atelier – il sera demandé aux participants, dans la mesure du possible, d'amener leur ordinateur (des prêts de PC seront possibles si besoin).

Il est conseillé de suivre l'intégralité du programme, qui fait partie du second socle

Ateliers gratuits / L'inscription se fait au Pôle IO en appelant directement le 05 59 37 66 65.

Les permanences FRANCE SERVICES reprennent dès le 25 septembre 2024

Pour accompagner les usagers d'Iholdi-Oztibarre, la conseillère numérique Mélie COEUGNET reprend les permanences administratives, les 2èmes et 4èmes mercredis du mois. Le rendez-vous se fait simplement sur réservation en appelant au Pôle Iholdi-Oztibarre : 05 59 37 66 65.

- ⇒ Pour toute aide administrative, dossiers divers, impôts, retraite, caf, emploi, carte d'identité, permis de conduire etc... Mélie reste un relai incontournable.

Le défi climatique sur notre territoire

• Semaine Klima

La 4^{ème} édition de la Semaine Klima se déroulera du samedi 5 au samedi 12 octobre sur le thème "Klima, transformons l'essai !". A « mi-parcours » du Plan Climat, un premier bilan permettra de valoriser les initiatives et les avancées du territoire en matière de transition énergétique et écologique et de renforcer l'engagement des communes et des acteurs socio-économiques. Il s'agit notamment lors de cette 4^{ème} édition d'aborder les thématiques suivantes autour de 4 tables-rondes qui se tiendront chaque soir du 7 au 11 octobre à l'Espace de l'Océan à Anglet :

« Mieux se déplacer », « Mieux se loger », « Mieux produire et consommer » et « Mieux valoriser nos écosystèmes et préserver nos ressources ».

Pour toute question relative à la Semaine Klima : klima@communaute-paysbasque.fr

- **Zones d'accélération projets ENR dans les communes**

Avec la volonté de relever le défi climatique, la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) a placé la transition énergétique et écologique au cœur de ses stratégies et politiques publiques en adoptant, le 19 juin 2021, son Plan Climat visant à inscrire le Pays Basque sur une trajectoire bas carbone et de territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

La CAPB poursuit son appui aux communes dans la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.

Une deuxième vague d'identification des "ZAE nR" est en cours jusqu'en octobre 2024.

Pour plus d'informations sur l'accompagnement : energies.renouvelables@communaute-paysbasque.fr

- **Obligations Légales de Débroussaillage**

L'arrêté préfectoral définissant les obligations légales de débroussaillage est entrée en vigueur le 21 novembre 2022 sur le département des Pyrénées-Atlantiques. L'objectif de celui-ci est de lutter contre le risque incendie par la mise en œuvre de débroussaillage ou le maintien en état débroussaillé autour des constructions, sur une profondeur de 50 mètres et de 2,5 mètres de part et d'autre des voies d'accès lorsqu'un massif forestier à risque se trouve à moins de 200 mètres.

Toutes les communes de la CAPB disposent de massifs forestiers à risque, à l'exception des communes de : Bardos, Guiche, Sames, Came, Arancou, Ilharre, Arbouet-Sussaute et Lichos. La mise en œuvre du débroussaillage s'évalue à l'échelle parcellaire et est accessible à tout public sur le site de Géoportail : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage>

La FNCOFOR et l'ONF, avec l'appui de la CAPB, organiseront sur le territoire cinq réunions d'informations pour évoquer le sujet, à destination des maires courant septembre et octobre 2024. Les dates des événements seront précisées ultérieurement par un courriel de la COFOR directement adressé aux mairies.

Contact : Guillaume Cavaillès, chargée mission forêt et adaptation au Secrétariat Général Transition Énergétique et Planification Écologique (SG TEPE) à l'adresse suivante : g.cavaillès@communaute-paysbasque.fr

Le défi climatique sur le Pôle IO

Organisé par les élus du Pôle IO :

- « **L'Autoconsommation collective** » : quels sont les avantages d'intégrer une boucle locale d'énergie que l'on soit consommateur et/ou producteur ?
- La date : jeudi 10 octobre à 19h
- Lieu : Centre Ospitalea à Irissarry.

En débat : Comprendre le cadre réglementaire et les modalités de mise en œuvre de l'autoconsommation collective. Quelles possibilités de valorisation locale de la production photovoltaïque à travers l'exemple de la commune d'Irissarry. Conférence animée Xavier Lacoste : maire d'Irissarry et Bixente Uhalde et Yoanne Leroyer, chargés de mission au secrétariat général.

A l'issue de la conférence, un verre de l'amitié sera offert au restaurant Artzain à Irissarry.

Inscription par mail : contact.iholdioztibarre@communaute-paysbasque.fr ou par téléphone : 05 59 37 66 65

Appel à projet destiné aux jeunes du territoire/jusqu'à la fin septembre encore...



Cet appel à projets est né de la volonté de la Commission Montagne de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, en lien avec les engagements de sa Politique Montagne 2023-2026, de donner une place aux jeunes (15-30 ans) pour leur permettre de s'investir dans la vie de leur territoire. Dans ces villages et vallées de montagne, l'avenir doit se construire avec les jeunes pour garder une montagne vivante et habitée à l'année, en assurant le renouvellement des générations en agriculture et en maintenant un tissu économique diversifié, en portant des valeurs collectives d'entraide et de solidarité, en transmettant une culture et une langue qui font la richesse de ce territoire, en innovant aussi dans de nouvelles manières d'agir pour prendre en compte les enjeux de la transition écologique et énergétique.

Toutes les informations sont consultables à l'adresse suivante :

<https://www.communaute-paysbasque.fr/decouvrir/la-montagne-basque/des-aides-pour-la-montagne-basque-2023-2026>

- Puis : [Appel à projets Gazteek Diote 2024](#)

Le formulaire de candidature complété, daté et signé est à envoyer au format numérique à l'adresse mail : montagne.paysbasque@communaute-paysbasque.fr **avant le 29 septembre 2024.**

Autres pièces obligatoires à transmettre : **statuts** et **RIB de la structure.**

Il est possible de joindre **tout autre document jugé utile** (note écrite, plaquette de présentation, fichier audio ou vidéo, devis, schéma, photos, article de presse, ...). Il est possible de déposer la candidature en euskara à condition de transmettre un double traduit en français.

Côté CULTURE... cette rentrée près d'ici

Saint-Palais à la Salle Saint-Louis
Le dimanche 13/10/2024 à 10h30

« Mamuka » Elirale Konpainia DANSE



En langue basque, MAMU signifie gros insecte, et MAMUKA définit un jeu d'enfants simple au travers d'actions comme se cacher et apparaître. Pantxika Telleria s'inspire ici de l'univers tapi de la forêt et de ses habitants. Tour à tour racine, végétal, ou insecte, le duo dansant met en scène de manière ludique l'équivoque, en lien avec les Quatre saisons de Vivaldi. Une œuvre qui fait honneur à la fragilité de la nature, en sensibilisant le jeune public aux espaces naturels qui nous entourent, afin qu'ils sachent les apprécier et qu'ils en prennent soin.

- A partir de 3 ans
- Sans paroles
- Durée de 35 minutes
- Tarifs : 8 € | Tarif réduit : 5 €
Moins de 12 ans : 4 €

Et bien d'autres spectacles à venir sur : www.kultura-paysbasque.fr

Pour vous au Pôle Iholdi Oztibarre Gunean Zuentzat hemen...

Pour toute question relative à la CAPB, contacter le Pôle par mail ou par téléphone au :
mail : m.iribarne@communaute-paysbasque.fr - Tel : 05 59 50 13 25
mail : k.indaburu@communaute-paysbasque.fr - Tel : 05 59 37 66 65